



Régularisation de l'un des parents d'un enfant né en france

Par **mansour**, le **15/12/2013** à **00:26**

Bonjour,
merci de me répondre si vous avez une idée.
je suis tunisien titulaire d'un titre de séjour de 10 ans.marié d'une tunisienne qui est entrée en france en décembre 2012 avec un visa d'affaire.
on a eu une fille en octobre 2013.
ma question :pourrons nous obtenir une régularisation pour ma femme a l'issue de la naissance de notre fille en sachant que j'ai une bonne situation en france.
merci d'avance.